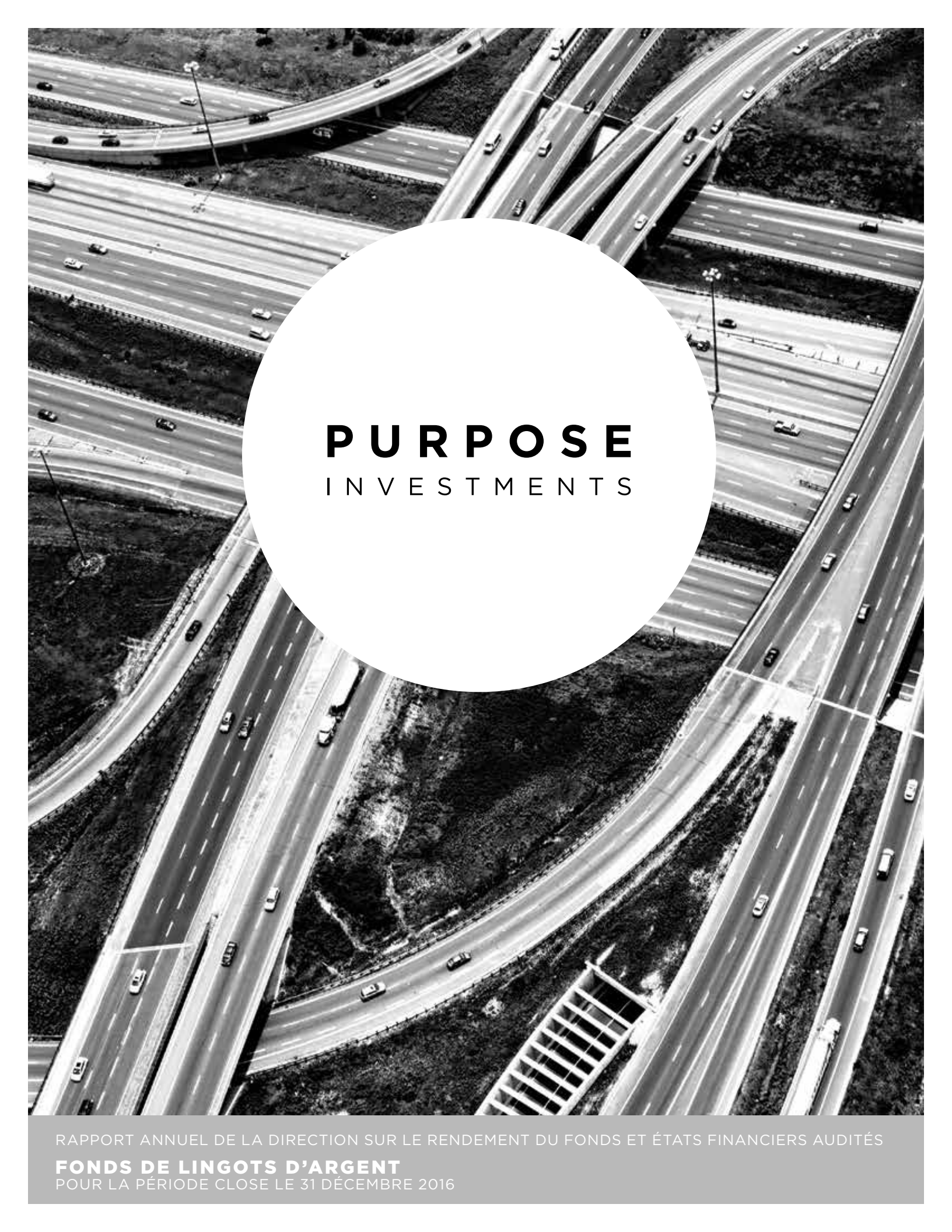




# PURPOSE

## INVESTMENTS

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS ET ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

**FONDS DE LINGOTS D'ARGENT**  
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2016

## TABLE DES MATIÈRES

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») contient les faits saillants financiers. Les états financiers annuels du Fonds de lingots d'argent (le « Fonds ») sont présentés à la suite du RDRF.

De plus, les porteurs des parts peuvent obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds en visitant notre site Web à l'adresse [www.fr.purposeinvest.com](http://www.fr.purposeinvest.com) ou celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), en téléphonant au 1-877-789-1517, ou en nous écrivant à Purpose Investments Inc., 130 Adelaide Street West, Suite 1700, P.O. Box 83, Toronto (Ontario) M5H 3P5.

Pour en savoir plus sur les valeurs liquidatives par part courantes ou passées du Fonds, veuillez visiter le site [www.fr.purposeinvest.com](http://www.fr.purposeinvest.com).

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement ou les stratégies futurs du Fonds, sur ses perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés boursiers et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes. Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

|                                                          |                         |
|----------------------------------------------------------|-------------------------|
| Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs          | Première de couverture  |
| Message aux investisseurs                                | 1                       |
| Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds | 2                       |
| Faits saillants financiers                               | 3                       |
| Aperçu du portefeuille                                   | 5                       |
| Rapport des auditeurs indépendants                       | 6                       |
| États financiers annuels                                 | 7                       |
| Notes des états financiers                               | 10                      |
| Renseignements sur le Fonds                              | Quatrième de couverture |

## MESSAGE AUX INVESTISSEURS

**MADAME,  
MONSIEUR,**

Purpose Investments a connu une autre année de forte croissance, terminant l'exercice avec des actifs gérés d'environ 2,7 milliards de dollars au 31 décembre 2016, ce qui continue de dépasser nos projections de croissance interne. L'une des réalisations les plus emballantes de Purpose en 2016 a été la conclusion de l'acquisition de Redwood Asset Management Inc. (« Redwood »). Les stratégies d'avant-garde de Purpose basées sur des règles quantitatives combinées aux mandats spécialisés de qualité supérieure de Redwood créent une formidable plateforme offrant un éventail complet de solutions conçues pour aider les investisseurs canadiens à atteindre leurs objectifs au cours des prochaines décennies. L'intégration des activités de Redwood à celles de Purpose cadre avec notre objectif à long terme de devenir le plus important gestionnaire de placement indépendant au Canada. Atteindre un tel résultat en si peu de temps au chapitre des actifs gérés est la preuve que notre offre est unique et que nous générons une grande valeur pour nos investisseurs. Plus important encore, notre réussite est directement liée au soutien et à la confiance que vous nous accordez.

Nous avons élaboré tous nos fonds de placement avec comme objectif principal d'offrir des stratégies éclairées entraînant des résultats précis dans un horizon de cinq à dix ans plutôt que de nous préoccuper de générer un rendement en fonction d'un indice qui n'est pas nécessairement bien aligné sur vos objectifs à long terme. Chaque catégorie d'actifs, des actions aux obligations, de l'immobilier aux marchandises, présente des facteurs uniques à la fois enthousiasmants et préoccupants pour l'avenir. Mais soyez assurés que chacun de nos produits a été conçu pour tenir compte de ces facteurs, même si aucune inquiétude ne se manifeste pour l'instant.

En outre, chaque produit a été élaboré afin de lui attribuer un rôle dans vos portefeuilles pour vous permettre de réaliser vos objectifs à long terme. Chaque fonds a été conçu en fonction de résultats précis, qui vous permettent de mieux comprendre la façon dont ils s'intègrent dans votre portefeuille et vous aident à atteindre vos objectifs. En misant ainsi sur les résultats, nous avons tendance à ne pas prendre en compte le rendement des indices boursiers de référence. Bien qu'à court terme, cela pourrait entraîner des écarts par rapport aux indices, nous sommes convaincus qu'en nous concentrant sur l'atteinte de résultats précis pour lesquels nos produits ont été conçus, au fil du temps, non seulement nous atteindrons ces buts précis, mais nous afficherons également un rendement supérieur à celui des indices boursiers de référence. C'est cette stratégie qui est le moteur de notre quotidien.

Nous croyons aussi que chaque portefeuille doit comporter à la fois des stratégies de placement traditionnelles et des stratégies de placement à risque géré, souvent présentées sous forme de fonds non traditionnels ou de fonds de couverture. Cependant, le fait que nous avons recours à des stratégies de gestion du risque ne signifie pas que nous utilisons les mêmes méthodes que

d'autres gestionnaires non traditionnels. Nous avons fait en sorte de changer la façon dont les stratégies non traditionnelles sont valorisées et offertes aux investisseurs. Les principales différences entre Purpose et les fonds de couverture traditionnels sont les suivantes :

- Tous nos fonds font l'objet d'un appel public à l'épargne aux termes d'un prospectus offert à tous les investisseurs, grands ou petits.
- Nous fournissons de la liquidité au quotidien.
- Nous offrons la transparence au quotidien à l'égard de tous les portefeuilles et de toutes les stratégies (aucune stratégie de la « boîte noire » ou de projets tenus secrets).
- Les frais de gestion de tous les fonds Purpose sont relativement bas et nous n'imputons aucuns frais de rendement.

Tout au long de 2016, nous avons continué de lancer de nouveaux fonds, notre famille de fonds en comptant maintenant trente-neuf. En janvier, nous avons lancé le Fonds à revenu élevé Purpose, qui offre une approche flexible en matière d'investissement fondée sur une stratégie axée sur des options combinée à des titres de capitaux propres sélectionnés stratégiquement afin de générer un revenu mensuel fiscalement avantageux tout en atténuant les risques. En février, nous avons été en mesure d'élargir notre famille de fonds novateurs axés sur la trésorerie en y ajoutant le Fonds du marché monétaire Plus Purpose et le FNB de trésorerie en dollars américains Purpose. Ces fonds de trésorerie préservent le capital et la liquidité en investissant principalement dans des comptes de dépôt à intérêt élevé et des titres du marché monétaire de haute qualité libellés en dollars canadiens ou en dollars américains, dont la durée est d'au plus un an en général.

Au cours de l'exercice, les fonds de parts négociées ont connu une croissance continue, grâce à la réouverture du Investment Grade Managed Duration Income Fund et du US Banks Income and Growth Fund. Cette structure a résolu une grande partie des inquiétudes que les investisseurs et les conseillers ont toujours eues à l'égard des fonds à capital fixe traditionnels.

À notre avis, investir ne devrait pas être intimidant ou complexe. Nous vous encourageons à prendre le temps de vous renseigner davantage sur Purpose et tous nos fonds. Vous trouverez plus d'informations sur nos produits, y compris des explications sur les objectifs de placement, le rendement, les placements, l'historique de distribution et les risques de chacun de nos fonds sur le site Web de Purpose à l'adresse [www.fr.purposeinvest.com](http://www.fr.purposeinvest.com).

Notre priorité est centrée d'abord et avant tout sur vous, l'investisseur. Nous savons que lorsque vous gagnez, nous gagnons. Nous vous remercions de votre appui et espérons répondre à vos besoins de placement dans les années à venir. Si vous souhaitez recevoir de l'information régulière sur Purpose, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [info@purposeinvest.com](mailto:info@purposeinvest.com).

Cordialement,



Som Seif  
Président et chef de la direction  
Purpose Investments Inc.

# RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds expose les opinions du gestionnaire et de l'équipe de gestion du portefeuille à l'égard des facteurs et événements importants ayant eu une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Veuillez lire la mise en garde sur les énoncés prospectifs en deuxième de couverture.

## OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds investit et détient la quasi-totalité de ses actifs dans un portefeuille à long terme de lingots d'argent afin d'offrir une solution de rechange sûre, pratique et à faible coût aux investisseurs qui veulent se procurer un placement dans des lingots d'argent.

Le Fonds investit dans des lingots d'argent non grevés d'une charge et les détient à long terme sous la forme de lingots de taille internationale de 1 000 onces, et il ne se livrera pas à de la spéculation concernant les fluctuations à court terme des prix de l'argent afin de permettre aux investisseurs d'investir de façon pratique et sûre dans des lingots d'argent non grevés d'une charge, sans les désagréments et les coûts, notamment d'opération, de manutention, d'entreposage, d'assurance et autres, relativement élevés qui sont habituellement associés à un placement direct dans des lingots d'argent.

Purpose Investments Inc. (« Purpose » ou le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Silver Administrators Ltd. (l'« administrateur ») agit en qualité d'administrateur de la Fiducie aux termes d'une convention de services administratifs intervenue avec la Fiducie. La stratégie de placement du Fonds est d'investir la quasi-totalité des actifs du Fonds dans des lingots d'argent.

Le siège social de la Fiducie est situé au 130 Adelaide Street West, Suite 1700, P.O. Box 83, Toronto (Ontario) M5H 3P5.

## RISQUES

Les risques inhérents à un investissement dans le Fonds sont présentés dans le prospectus du Fonds et aucun changement important ayant une incidence sur le niveau de risque global associé au Fonds n'a été apporté au cours de la période.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le 24 mai 2016, le Fonds de lingots d'argent a terminé sa conversion en un fonds négocié en Bourse à capital variable et a lancé une catégorie non couverte en devises. Le Fonds offre des parts de FNB inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles SBT, SBT.B et SBT.U; il offre également des catégories de parts de fonds commun de placement couvertes et non couvertes en devises, dont certaines sont assorties d'une option d'achat en dollars américains.

Valeur liquidative par part aux

| Catégorie                                     | 31 décembre<br>2016<br>(\$) | 31 décembre<br>2015<br>(\$) |
|-----------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Parts de FNB non couvertes en devises (SBT.B) | 12,19                       | 10,77                       |
| Parts de FNB en dollars américains (SBT.U)    | 9,08                        | 7,78                        |
| Parts de FNB couvertes en devises (SBT)       | 9,90                        | –                           |

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

### MARCHÉS

L'argent a raisonnablement bien commencé la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, les prix ayant grimpé de façon relativement constante, bien que la baisse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, les faibles perspectives économiques mondiales et les craintes que le Royaume-Uni décide de quitter l'Union européenne (« Brexit ») se soient répercutées sur les marchés. Toutefois, après avoir atteint un sommet de 17,82 \$ US l'once le 29 avril, le prix de l'argent ont subi une légère correction, perdant leur élan au cours du mois de mai compte tenu de la certitude grandissante d'une augmentation des taux aux États-Unis et du renforcement du dollar américain. Or, l'augmentation ne s'est jamais concrétisée et le prix de l'argent a rebondi à 17,00 \$ US l'once.

Le 23 juin, le vote du Royaume-Uni en faveur du Brexit a ébranlé les marchés et a créé d'importantes turbulences, faisant grimper le prix de l'argent à plus de 20,00 \$ US l'once au cours de la première semaine de juillet, puis à 20,28 \$ US le 29 juillet, soit son plus haut niveau de l'exercice, avant de reculer par suite du raffermissement du dollar américain. En octobre, le prix de l'argent avait diminué à 17,00 \$ US l'once en moyenne. Le prix est par la suite demeuré stable jusqu'aux jours précédant les élections présidentielles américaines, l'incertitude ayant poussé les investisseurs vers les valeurs refuges et ayant fait augmenter le prix de l'argent à 18,45 \$ US l'once le jour des élections, soit le 9 novembre, lorsque la victoire de Donald Trump a stupéfait les marchés. Les investisseurs ont toutefois semblé reprendre rapidement confiance, mais contrairement à la plupart des prédictions, le prix de l'argent a diminué, les investisseurs ayant retrouvé leur appétit pour le risque et s'étant rués vers les actions. À la fin de 2016, le prix de l'argent s'établissait donc à 15,88 \$ US, soit en hausse de 15,5 % par rapport au début de l'exercice, mais en baisse de 21,7 % par rapport au sommet de juillet.

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Purpose est réputée être une partie liée en tant que gestionnaire du Fonds. Se reporter à la rubrique « Frais de gestion » pour en savoir plus sur les frais payés à Purpose. Purpose a également nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*. Le CEI a pour mandat d'examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire relatives aux questions de conflits d'intérêts touchant le Fonds, et de formuler des commentaires sur celles-ci. Les membres du CEI touchent une rémunération et ont droit au remboursement de leurs dépenses pour les services fournis au Fonds et aux autres fonds gérés par Purpose, et ces frais sont répartis entre tous les fonds de façon juste et raisonnable. Les frais des services fournis au Fonds sont présentés dans les états du résultat global. Il n'existe aucune autre opération entre parties liées pour le Fonds.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre les résultats financiers pour les périodes closes les 31 décembre :

### ACTIF NET PAR PART<sup>1</sup>

|                                                                     | 2016<br>(\$) | 2015<br>(\$) | 2014<br>(\$) | 2013<br>(\$) | 2012<br>(\$) |
|---------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Parts de FNB non couvertes en devises                               |              |              |              |              |              |
| <b>Actif net au début de la période</b>                             | <b>10,77</b> | <b>10,81</b> | <b>12,13</b> | <b>17,39</b> | <b>16,82</b> |
| <b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>            |              |              |              |              |              |
| Total des produits                                                  | 0,02         | 0,00         | 0,00         | 0,00         | 0,00         |
| Total des charges                                                   | (0,08)       | (0,41)       | (0,06)       | (0,07)       | (0,08)       |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période                 | 0,08         | (0,02)       | -            | -            | -            |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période                   | 1,69         | (1,54)       | (2,24)       | (6,19)       | 1,02         |
| Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation <sup>2</sup> | 1,71         | (1,97)       | (2,30)       | (6,26)       | 0,94         |
| <b>Actif net à la fin de la période</b>                             | <b>12,19</b> | <b>10,77</b> | <b>10,81</b> | <b>12,13</b> | <b>17,39</b> |

Notes :

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds préparés selon les IFRS.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

| Parts de FNB non couvertes en devises                                                          | 2016      | 2015                | 2014      | 2013      | 2012      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------------|-----------|-----------|-----------|
| Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>                                           | 54 887 \$ | 58 858 \$           | 59 101 \$ | 66 317 \$ | 95 075 \$ |
| Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>1</sup>                                      | 4 503     | 5 467               | 5 467     | 5 467     | 5 467     |
| Ratio des frais de gestion <sup>2</sup>                                                        | 0,59 %    | 4,59 % <sup>5</sup> | 0,54 %    | 0,51 %    | 0,45 %    |
| Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renonciations ou prises en charge <sup>2</sup> | 0,51 %    | 4,59 % <sup>5</sup> | 0,54 %    | 0,51 %    | 0,45 %    |
| Ratio des frais d'opération <sup>3</sup>                                                       | 0,00 %    | 0,00 %              | 0,00 %    | 0,00 %    | 0,00 %    |
| Taux de rotation du portefeuille <sup>4</sup>                                                  | 0,00 %    | 0,00 %              | 0,00 %    | 0,00 %    | 0,00 %    |
| Cours de clôture (SBT/B)                                                                       | 11,83 \$  | 10,17 \$            | 9,85 \$   | 10,93 \$  | 17,94 \$  |
| Cours de clôture (SBT/U)                                                                       | 8,85 \$   | 7,41 \$             | 8,30 \$   | 12,02 \$  | - \$      |

Notes :

- 1) L'information financière présentée dans les ratios et données supplémentaires découle de la valeur liquidative du Fonds calculée aux fins de l'établissement des prix du Fonds (la « valeur liquidative ») et est en date du 31 décembre de l'exercice indiqué. Le 26 mai 2016, le Fonds de lingots d'argent a été converti en un fonds négocié en Bourse comportant des parts non couvertes en devises. L'information financière présentée tient compte de la période avant la conversion.
- 2) Le ratio des frais de gestion correspond aux charges totales (exclusion faite des dividendes, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée exprimées en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge. Il peut cesser d'y renoncer ou de les prendre en charge en tout temps.
- 3) Le ratio des frais d'opération correspond au total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le ratio des frais d'opération est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille est calculé en fonction des achats ou du produit des ventes de titres pour la période, selon le montant le moins élevé (exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations dont la date d'échéance, au moment de l'acquisition, est d'au plus un an), divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille pour la période. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les titres. Un taux de rotation de 100 % indique que tous les titres en portefeuille ont été vendus ou achetés une fois au cours de l'exercice. Plus ce taux est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable que des gains en capital imposables soient réalisés au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.
- 5) En 2015, le Fonds a engagé des honoraires juridiques supplémentaires, avec l'autorisation des Fiduciaires à ce moment, liés à une assemblée extraordinaire et à l'offre publique d'achat non sollicitée de la part de Sprott Asset Management. Sans ces charges, le ratio des frais de gestion se serait élevé à 0,52 %. Ces charges représentent une dépense ponctuelle.

### ACTIF NET PAR PART<sup>1</sup>

|                                                      | 2016 <sup>a</sup><br>(\$) |
|------------------------------------------------------|---------------------------|
| Parts de FNB couvertes en devises                    |                           |
| <b>Actif net au début de la période</b>              | <b>10,00</b>              |
| <b>Diminution liée à l'exploitation :</b>            |                           |
| Total des produits                                   | 0,02                      |
| Total des charges                                    | (0,06)                    |
| Pertes réalisées pour la période                     | (0,13)                    |
| Profits latents pour la période                      | 0,08                      |
| Diminution totale liée à l'exploitation <sup>2</sup> | (0,09)                    |
| <b>Actif net à la fin de la période</b>              | <b>9,90</b>               |

Notes :

- a) L'information présentée vise la période du 24 mai 2016 au 31 décembre 2016.
- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds préparés selon les IFRS.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

| Parts de FNB couvertes en devises                                                                                  | 2016    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>                                                               | 990 \$  |
| Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>1</sup>                                                          | 100     |
| Ratio des frais de gestion <sup>2</sup>                                                                            | 0,36 %  |
| Ratio des frais de gestion, excluant les frais d'émission et la rémunération des placeurs pour compte <sup>3</sup> | 0,36 %  |
| Ratio des frais d'opération <sup>3</sup>                                                                           | 0,00 %  |
| Taux de rotation du portefeuille <sup>4</sup>                                                                      | 7,26 %  |
| Cours de clôture (SBT)                                                                                             | 9,54 \$ |

Notes :

- 1) L'information financière présentée dans les ratios et données supplémentaires découle de la valeur liquidative du Fonds calculée aux fins de l'établissement des prix du Fonds (la « valeur liquidative ») et est en date du 31 décembre de l'exercice indiqué.
- 2) Le ratio des frais de gestion correspond aux charges totales (exclusion faite des dividendes, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée exprimées en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge. Il peut cesser d'y renoncer ou de les prendre en charge en tout temps.
- 3) Le ratio des frais d'opération correspond au total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le ratio des frais d'opération est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille est calculé en fonction des achats ou du produit des ventes de titres pour la période, selon le montant le moins élevé (exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations dont la date d'échéance, au moment de l'acquisition, est d'au plus un an), divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille pour la période. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les titres. Un taux de rotation de 100 % indique que tous les titres en portefeuille ont été vendus ou achetés une fois au cours de l'exercice. Plus ce taux est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable que des gains en capital imposables soient réalisés au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.

## FRAIS D'ADMINISTRATION

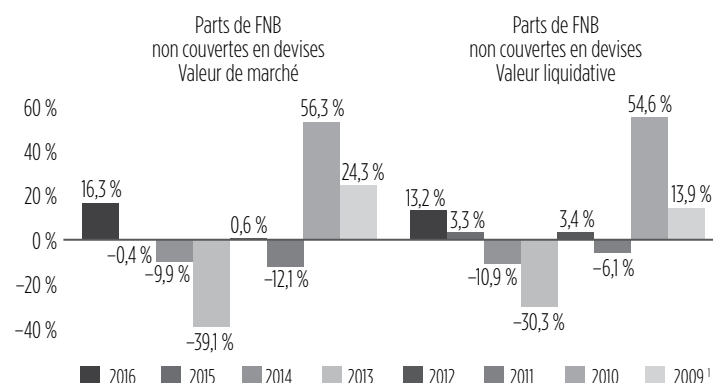
Purpose assure la gestion et l'administration des activités, des opérations et des affaires du Fonds. À titre de rémunération pour les services qu'il rend, le Fonds versera à Purpose des frais régressifs (les « frais de gestion ») conformément aux modalités de la convention de services de gestion, majorés de la TVH applicable, chaque mois à terme échu qui correspondent à 0,40 % par année de la première tranche de 100 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds, à 0,30 % par année de la tranche de 100 000 000 \$ US à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds et à 0,20 % par année de la tranche supérieure à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net à la date d'évaluation de fin de mois. À l'heure actuelle, les frais de gestion annuels du Fonds correspondent à 0,20 % de la valeur liquidative des parts.

## RENDEMENT PASSÉ

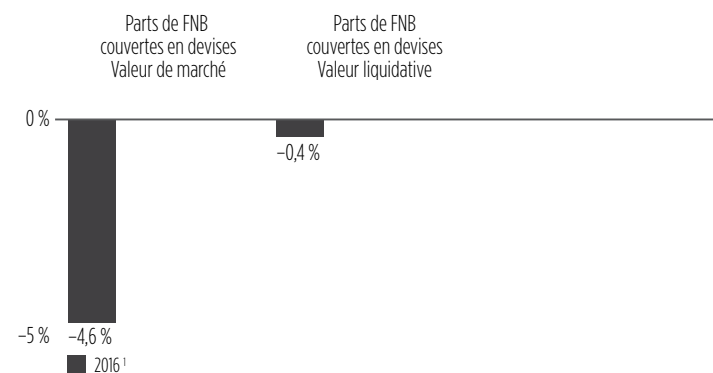
Veuillez noter que les données sur le rendement total indiquées dans cette rubrique supposent que toutes les distributions versées par le Fonds, le cas échéant, au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des ventes, rachats, distributions ou autres charges facultatives, ni des impôts sur le revenu payables par un investisseur, lesquels auraient réduit les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur.

### RENDEMENT ANNUEL

Les diagrammes à barres ci-après font état du rendement en pourcentage des parts pour la période indiquée. Ils indiquent la hausse ou la baisse à la fin de chaque période d'un placement fait le premier jour de la période.



1) Rendement pour la période du 8 juin 2009 au 31 décembre 2009.



1) Rendement pour la période du 24 mai 2016 au 31 décembre 2016.

## RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS

Le tableau suivant présente un résumé des rendements totaux composés annuels du Fonds pour la période close le 31 décembre, tel qu'il est indiqué. À des fins de comparaison, nous avons indiqué le rendement de l'indice COMEX Generic 1st Month Silver Future (USD) (l'« indice »). Étant donné que les critères visant à déterminer les composantes du Fonds et de l'indice diffèrent, on ne s'attend pas à ce que le rendement du Fonds reflète celui de l'indice. En outre, le rendement de l'indice est calculé avant déduction des frais de gestion et des charges liées au fonds, tandis que le rendement du Fonds est calculé déduction faite de ces frais et charges.

| Période            | Parts de FNB non couvertes en devises <sup>1</sup><br>Valeur de marché | Parts de FNB non couvertes en devises <sup>1</sup><br>Valeur liquidative | Parts de FNB couvertes en devises <sup>2</sup><br>Valeur de marché | Parts de FNB couvertes en devises <sup>2</sup><br>Valeur liquidative | Indice   |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|----------|
| 1 an               | 16,32 %                                                                | 13,17 %                                                                  | s. o.                                                              | s. o.                                                                | 15,84 %  |
| 3 ans              | 2,67 %                                                                 | 0,16 %                                                                   | s. o.                                                              | s. o.                                                                | (6,19) % |
| Depuis la création | 1,69 %                                                                 | 2,46 %                                                                   | (4,60) %                                                           | (0,36) %                                                             | (2,81) % |

1) Le rendement depuis la création vise la période commençant le 8 juin 2009.

2) Le rendement depuis la création vise la période commençant le 24 mai 2016.

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2016

## COMPOSITION DE L'ACTIF

|                                         | % de la valeur<br>liquidative du Fonds |
|-----------------------------------------|----------------------------------------|
| Argent                                  | 99,82                                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,55                                   |
| Autres actifs nets                      | (0,37)                                 |
| Total de la valeur liquidative          | 100,00                                 |

## PRINCIPAUX TITRES

|                                         | % de la valeur<br>liquidative du Fonds |
|-----------------------------------------|----------------------------------------|
| Lingots d'argent                        | 98,81                                  |
| Certificats d'argent                    | 1,01                                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,55                                   |

L'aperçu du portefeuille peut changer en fonction des opérations effectuées dans le portefeuille. La liste est mise à jour chaque trimestre.

# ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

### AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS DE LINGOTS D'ARGENT (LE « FONDS »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états du résultat global, les états des variations de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne du Fonds portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 30 mars 2017

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

|                                                                              | 31 décembre<br>2016<br>(\$) | 31 décembre<br>2015<br>(\$) |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Actif</b>                                                                 |                             |                             |
| Placements                                                                   |                             |                             |
| Placements à la juste valeur                                                 | 55 777 872                  | 58 563 256                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                      | 309 316                     | 730 394                     |
| Créances                                                                     |                             |                             |
| Charges payées d'avance                                                      | –                           | 56 971                      |
| <b>Total de l'actif</b>                                                      | <b>56 087 188</b>           | <b>59 350 621</b>           |
| <b>Passif</b>                                                                |                             |                             |
| Créditeurs                                                                   |                             |                             |
| Autres charges à payer                                                       | 198 230                     | 493 085                     |
| Passifs dérivés                                                              |                             |                             |
| Perte latente sur les contrats de change à terme                             | 11 676                      | –                           |
| <b>Total du passif</b>                                                       | <b>209 906</b>              | <b>493 085</b>              |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>               | <b>55 877 282</b>           | <b>58 857 536</b>           |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b> |                             |                             |
| Parts de FNB                                                                 | 990 220                     | –                           |
| Parts de FNB non couvertes en devises                                        | 54 887 062                  | –                           |
| Parts de capital                                                             | –                           | 58 857 536                  |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>55 877 282</b>           | <b>58 857 536</b>           |
| <b>Nombre de parts en circulation (note 4)</b>                               |                             |                             |
| Parts de FNB                                                                 | 100 000                     | –                           |
| Parts de FNB non couvertes en devises                                        | 4 503 331                   | –                           |
| Parts de capital                                                             | –                           | 5 467 228                   |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>      |                             |                             |
| Parts de FNB                                                                 | 9,90                        | –                           |
| Parts de FNB non couvertes en devises                                        | 12,19                       | –                           |
| Parts de FNB non couvertes en devises (\$ US)                                | 9,08                        | –                           |
| Parts de capital                                                             | –                           | 10,77                       |

\* Les parts de FNB couvertes en devises ont commencé à être négociées le 24 mai 2016.  
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Purpose Investments Inc., à titre de fiduciaire et de gestionnaire du Fonds de lingots d'argent.



Som Seif  
Administrateur  
Le 30 mars 2017



Scott Bartholomew  
Administrateur

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les

|                                                                                                                      | 31 décembre<br>2016<br>(\$) | 31 décembre<br>2015<br>(\$) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Produits</b>                                                                                                      |                             |                             |
| Profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés                                                       |                             |                             |
| Revenus d'intérêts aux fins de distribution                                                                          | 388                         | 1 703                       |
| Frais de rachat anticipé                                                                                             | 90 891                      | –                           |
| Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les opérations de change                                               | 20 165                      | (131 793)                   |
| Profit net réalisé à la vente de placements                                                                          | 427 302                     | –                           |
| Perte nette réalisée sur les contrats de change à terme                                                              | (16 362)                    | –                           |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements                                                | 8 421 229                   | (8 402 164)                 |
| Variation nette de la moins-value latente des contrats de change à terme                                             | (11 676)                    | –                           |
| Profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés <sup>1</sup>                                          | 8 931 937                   | (8 532 254)                 |
| Perte de change sur la trésorerie                                                                                    | (62 642)                    | –                           |
| <b>Total des produits</b>                                                                                            | <b>8 869 295</b>            | <b>(8 532 254)</b>          |
| <b>Charges (note 5)</b>                                                                                              |                             |                             |
| Frais d'administration                                                                                               | 90 267                      | 93 092                      |
| Frais de garde                                                                                                       | 96 671                      | 96 726                      |
| Coûts de transaction                                                                                                 | 88 457                      | –                           |
| Coûts liés à l'information aux porteurs de parts                                                                     | 25 980                      | 11 889                      |
| Honoraires des auditeurs                                                                                             | 22 811                      | 31 741                      |
| Frais de comptabilité                                                                                                | 21 028                      | –                           |
| Honoraires juridiques                                                                                                | 20 410                      | 24 261                      |
| Frais d'inscription                                                                                                  | 19 878                      | 14 816                      |
| Frais de tenue des registres                                                                                         | 20 562                      | 49 911                      |
| Honoraires des membres du comité d'examen indépendant                                                                | 3 537                       | –                           |
| Frais liés à l'offre publique d'achat non sollicitée (note 14)                                                       | –                           | 1 163 317                   |
| Frais liés à l'assemblée extraordinaire (note 13)                                                                    | –                           | 751 286                     |
| <b>Total des charges</b>                                                                                             | <b>409 601</b>              | <b>2 237 039</b>            |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>                        | <b>8 459 694</b>            | <b>(10 769 293)</b>         |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie (note 7)</b> |                             |                             |
| Parts de FNB                                                                                                         | (9 780)                     | –                           |
| Parts de FNB non couvertes en devises                                                                                | 8 469 474                   | –                           |
| Parts de capital                                                                                                     | –                           | (10 769 293)                |
| <b>Total</b>                                                                                                         | <b>8 459 694</b>            | <b>(10 769 293)</b>         |
| <b>Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période par catégorie (note 7)</b>                            |                             |                             |
| Parts de FNB                                                                                                         | 100 000                     | –                           |
| Parts de FNB non couvertes en devises                                                                                | 4 985 081                   | –                           |
| Parts de capital                                                                                                     | –                           | 5 467 228                   |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 7)</b>      |                             |                             |
| Parts de FNB                                                                                                         | (0,09)                      | –                           |
| Parts de FNB non couvertes en devises                                                                                | 1,71                        | –                           |
| Parts de capital                                                                                                     | –                           | (1,97)                      |

1) Les profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés se composent de ce qui suit :

|                                                                                   |                  |                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|
| Actifs et passifs détenus à des fins de transaction                               | (53 162)         | –                  |
| Actifs et passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net         | 8 985 099        | (8 532 254)        |
| <b>Total des actifs et passifs à la juste valeur par le biais du résultat net</b> | <b>8 931 937</b> | <b>(8 532 254)</b> |

\* Les parts de FNB couvertes en devises ont commencé à être négociées le 24 mai 2016.  
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les

|                                                                                               | 31 décembre<br>2016<br>(\$) | 31 décembre<br>2015<br>(\$) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Parts de FNB</b>                                                                           |                             |                             |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période                | –                           | –                           |
| Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                       | (9 780)                     | –                           |
| <b>Transactions sur parts rachetables</b>                                                     |                             |                             |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                    | 1 000 000                   | –                           |
| Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables                            | 1 000 000                   | –                           |
| Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables               | 990 220                     | –                           |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>         | <b>990 220</b>              | <b>–</b>                    |
| <b>Parts de FNB non couvertes en devises</b>                                                  |                             |                             |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période                | –                           | –                           |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables        | 8 469 474                   | –                           |
| <b>Transactions sur parts rachetables</b>                                                     |                             |                             |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                                    | 58 857 538                  | –                           |
| Paiements pour le rachat de parts rachetables                                                 | (12 384 383)                | –                           |
| Frais d'émission                                                                              | (55 567)                    | –                           |
| Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables                              | (12 439 950)                | –                           |
| Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | (3 970 476)                 | –                           |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>         | <b>54 887 062</b>           | <b>–</b>                    |
| <b>Parts de capital</b>                                                                       |                             |                             |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période                | 58 857 538                  | 69 626 831                  |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables        | –                           | (10 769 293)                |
| <b>Transactions sur parts rachetables</b>                                                     |                             |                             |
| Paiements pour l'échange de parts de capital contre des parts de FNB non couvertes en devises | (58 857 538)                | –                           |
| Frais d'émission                                                                              | –                           | –                           |
| Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables                              | (58 857 538)                | –                           |
| Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                 | (58 857 538)                | (10 769 293)                |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>         | <b>–</b>                    | <b>58 857 538</b>           |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les

|                                                                                        | 31 décembre<br>2016<br>(\$) | 31 décembre<br>2015<br>(\$) |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>                                               |                             |                             |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 8 459 694                   | (10 769 293)                |
| Ajustements :                                                                          |                             |                             |
| Perte de change sur la trésorerie                                                      | 62 642                      | 55 565                      |
| Achat de placements                                                                    | (974 111)                   | –                           |
| Produit de la vente de placements                                                      | 12 519 571                  | –                           |
| Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements                     | (427 302)                   | 131 792                     |
| Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements                  | (8 421 229)                 | 8 402 164                   |
| Variation nette de la moins-value latente des contrats de change à terme               | 11 676                      | –                           |
| Variation nette des soldes du fonds de roulement sans effet de trésorerie              | (237 884)                   | 339 969                     |
| Coûts de transaction (note 9)                                                          | 88 457                      | –                           |
|                                                                                        | 11 081 514                  | (1 839 803)                 |
| <b>Flux de trésorerie de financement</b>                                               |                             |                             |
| Produit de l'émission de parts                                                         | 1 000 000                   | 1 547 649                   |
| Paiements des parts rachetées                                                          | (12 384 383)                | –                           |
| Frais d'émission                                                                       | (55 567)                    | –                           |
|                                                                                        | (11 439 950)                | 1 547 649                   |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie      | (358 436)                   | (292 154)                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                         | 730 394                     | 1 022 548                   |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie                                             | (62 642)                    | –                           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>                  | <b>309 316</b>              | <b>730 394</b>              |
| Intérêts reçus                                                                         | 386                         | –                           |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2016

| Titres                                                                                   | Nombre<br>d'onces | Coût moyen<br>(\$) | Juste valeur<br>(\$) |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|
| <b>Placements en argent – 99,82 %</b>                                                    |                   |                    |                      |
| Lingots d'argent                                                                         | 2 532 220         | 56 102 136         | 55 214 128           |
| Certificats d'argent                                                                     | 25 854            | 573 123            | 563 744              |
| <b>Placements en argent – 99,82 %</b>                                                    |                   | 56 675 259         | 55 777 872           |
| <b>Coûts de transaction (note 9)</b>                                                     |                   | (2 215)            | –                    |
| <b>Total des placements – 99,82 %</b>                                                    |                   | 56 673 044         | 55 777 872           |
| <b>Perte nette latente sur les contrats de change à terme<br/>(tableau 1) – (0,02) %</b> |                   |                    | (11 676)             |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,55 %</b>                                  |                   |                    | 309 316              |
| <b>Autres actifs, moins les passifs – (0,35) %</b>                                       |                   |                    | (198 230)            |
| <b>Actif net – 100,00 %</b>                                                              |                   |                    | <b>55 877 282</b>    |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU 1 – CONTRATS DE CHANGE À TERME

| Contrepartie                              | Note de crédit de<br>la contrepartie<br>attribuée par S&P | Date de<br>règlement | Devise<br>achetée | Valeur<br>nominale<br>(\$) | Devise<br>vendue | Valeur<br>nominale<br>(\$) | Cours du<br>change<br>à terme | Cours du<br>change de<br>clôture | Profit latent<br>(perte latente)<br>(\$) |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------|-------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------|
| Bank of New York Mellon (The), Pittsburgh | A-1+                                                      | 2017/03/13           | CAD               | 981 092                    | USD              | 740 000                    | 0,7540                        | 0,7450                           | (11 673)                                 |
| Bank of New York Mellon (The), Pittsburgh | A-1+                                                      | 2017/03/13           | USD               | 40 000                     | CAD              | 53 666                     | 1,3420                        | 1,3420                           | (3)                                      |
|                                           |                                                           |                      |                   |                            |                  |                            |                               |                                  | (11 676)                                 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

### 1. LE FONDS

Le Fonds de lingots d'argent (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement qui a été constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario le 8 juin 2009 conformément à une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour une première fois le 9 juillet 2009 et ultérieurement le 8 février 2016. Il a pour objectif d'acquérir et de détenir en lieu sûr des lingots d'argent pour le compte de ses porteurs de parts. Le gestionnaire, conseiller en valeurs et fiduciaire du Fonds est Purpose Investments Inc. (le « gestionnaire » ou « Purpose »). Le gestionnaire a retenu les services de Silver Administrators Ltd. (« SAL ») à titre d'administrateur des lingots d'argent pour le Fonds. Le siège social du Fonds est situé au 130 Adelaide Street West, Suite 1700, P.O. Box 83, Toronto (Ontario) M5H 3P5. Purpose a approuvé la publication des présents états financiers le 30 mars 2017.

Les parts de FNB couvertes en devises, les parts de FNB non couvertes en devises et les parts de FNB en dollars américains du Fonds de lingots d'argent sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles SBT, SBT.B et SBT.U respectivement.

Le 26 novembre 2015, le Fonds a conclu une convention définitive avec Purpose Investments Inc. en vue i) de modifier la déclaration de fiducie modifiée et mise à jour du Fonds datée du 9 juillet 2009 afin de procéder à la conversion du Fonds en un fonds négocié en Bourse, ii) de conclure une entente (la « convention de gestion de SBT ») afin de prévoir que Purpose agisse en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds pour se charger de l'administration, de la commercialisation et de la promotion au quotidien, et iii) de conclure une entente (la « convention SAL ») pour permettre à l'administrateur de fournir des services de gestion des stocks de lingots et, au gré de l'administrateur, des services d'évaluation quotidiens au Fonds.

Le 26 mai 2016, Purpose Investments Inc. a terminé la conversion du Fonds de lingots d'argent en un fonds négocié en Bourse à capital variable. Les parts non couvertes en devises ont alors commencé à être négociées à la Bourse de Toronto. Une nouvelle catégorie de parts de FNB couvertes en devises du Fonds a également été offerte au public.

Les états financiers du Fonds comprennent l'*inventaire du portefeuille* au 31 décembre 2016, les *états de la situation financière* aux 31 décembre 2016 et 2015, et les *états du résultat global*, les *états de la variation de la situation financière* et les *tableaux des flux de trésorerie* pour les périodes closes les 31 décembre 2016 et 2015.

### 2. OBJECTIFS DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé afin d'acheter et de détenir la quasi-totalité de ses actifs en lingots d'argent et, accessoirement, de petites quantités de certificats d'argent.

Le Fonds investit et détient la quasi-totalité de ses actifs dans un portefeuille à long terme de lingots d'argent afin d'offrir une solution de rechange sûre, pratique et à faible coût aux investisseurs qui veulent se procurer un placement dans des lingots d'argent.

Le Fonds investit dans des lingots d'argent non grevés d'une charge et les détient à long terme sous la forme de lingots de taille internationale de 1 000 onces, et il ne se livrera pas à de la spéculation concernant les fluctuations à court terme des prix de l'argent afin de permettre aux investisseurs d'investir de façon pratique et sûre dans des lingots d'argent non grevés d'une charge, sans les désagréments et les coûts, notamment d'opération, de manutention, d'entreposage, d'assurance et autres, relativement élevés qui sont habituellement associés à un placement direct dans des lingots d'argent.

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### MODE DE PRÉPARATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les états financiers ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Pour l'application des IFRS, la direction peut faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La préparation des états financiers du Fonds exige de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Le gestionnaire a conclu que le Fonds répondait aux caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Les états financiers ont été présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

#### Changement de monnaie fonctionnelle

Auparavant, le gestionnaire considérait le dollar américain comme étant la monnaie fonctionnelle du Fonds. Toutefois, en raison de la modification à la structure du Fonds, qui a été converti d'un fonds à capital fixe en un fonds négocié en Bourse à capital variable, la direction a déterminé que le dollar canadien est maintenant la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les soldes des états financiers comparatifs de 2015 ont été convertis et sont présentés en dollars canadiens pour refléter le changement de la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), les actifs financiers et les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes lors de leur comptabilisation initiale :

#### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

La catégorie des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est subdivisée comme suit :

*Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction* : Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils ont été acquis dans le but de les vendre ou de les racheter à court terme. Les dérivés détenus par le Fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et ne répondent pas à la définition d'instruments de couverture efficaces au sens de l'IAS 39. Ces actifs sont acquis principalement dans le but de dégager un profit grâce aux fluctuations à court terme des prix.

*Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale* : Tous les placements détenus sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale. Ces actifs financiers sont désignés ainsi lors de la comptabilisation initiale, car ils font partie d'un groupe d'actifs financiers qui sont gérés et dont le rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de gestion du risque et de placement du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus du Fonds.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés dont les paiements sont déterminés ou déterminables et qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Le Fonds englobe dans cette catégorie les montants se rapportant aux créances, soit les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus et d'autres créances à court terme.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (suite)

**Autres passifs financiers**

Cette catégorie comprend tous les passifs financiers, autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds englobe dans cette catégorie les montants se rapportant aux créateurs, soit les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés et d'autres charges à payer.

Un actif financier ou un passif financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats ou les ventes d'actifs financiers qui requièrent la livraison des actifs dans un délai généralement établi par règlement ou convention sur le marché (opérations sur titres avec délai normalisé) sont comptabilisés à la date de la transaction.

**Évaluation des instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés aux états de la situation financière à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés dans l'achat et la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net. Les prêts et créances et les autres passifs financiers (autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués initialement à leur juste valeur, plus les coûts d'acquisition ou d'émission marginaux qui leur sont directement attribuables.

Après l'évaluation initiale, le Fonds évalue à la juste valeur les instruments financiers qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tout changement ultérieur de la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans la plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global. Le coût moyen des placements de portefeuille représente la somme du coût moyen de chaque placement de portefeuille. Aux fins de déterminer le coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par le Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille en question immédiatement avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit du nombre d'actions ou de parts vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action ou part de chaque placement de portefeuille vendu est établi en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions ou de parts détenues immédiatement avant la vente. Les coûts de transaction engagés dans les opérations de portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net et sont présentés comme une charge distincte dans les états financiers. Les profits et les pertes réalisés tirés de la vente des placements de portefeuille sont également calculés à partir des coûts moyens, exclusion faite des coûts de transaction, du placement connexe.

Les prêts et créances et les autres actifs et passifs (autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués au coût amorti.

L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat avant escompte.

Le Fonds évalue ses instruments financiers, comme les actions, les obligations, les autres placements portant intérêt et les dérivés, à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu sur le marché principal pour l'actif ou le passif.

Les justes valeurs de chaque type donné de placements et de dérivés sont établies de la manière suivante :

**Évaluation des placements en argent**

Les lingots d'argent et les certificats d'argent sont évalués à la juste valeur au moyen du cours de l'argent définitif de la London Bullion Market Association (« LBMA ») à environ 12 h (heure de Londres), tel qu'il est publié par Thomson Reuters peu de temps après chaque date à laquelle le marché de l'argent à

Londres est ouvert aux fins de négociation. Les profits ou pertes réalisés et la plus-value ou moins-value latente des placements sont comptabilisés en résultat selon le modèle de la juste valeur de l'IAS 40, *Immeubles de placement*, soit la norme la plus pertinente à appliquer. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits ou pertes réalisés et la plus-value ou moins-value latente des placements sont déterminés sur la base du coût moyen.

**Dérivés****Évaluation des contrats de change à terme**

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou pour établir une exposition à une devise particulière. Les contrats de change à terme sont évalués en fonction de la différence entre le cours à terme du contrat et le cours acheteur à terme (pour les devises détenues) ou le cours vendeur à terme (pour les devises vendues à découvert) à la date d'évaluation. À la clôture d'un contrat, le profit ou la perte est comptabilisé dans les états du résultat global.

**Autres actifs et passifs financiers**

Toutes les créances clients et autres créances sont classées à titre de créances. Elles sont comptabilisées au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur. De la même manière, toutes les dettes fournisseurs et charges à payer sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS****Revenus d'intérêts aux fins de distribution**

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro, lesquelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les intérêts aux fins de distribution constituent la base fiscale pour le calcul des intérêts reçus, lesquels sont assujettis à l'impôt.

**PARTS PARTICIPATIVES RACHETABLES**

Les parts participatives rachetables sont classées dans les passifs financiers et sont rachetables au gré du porteur de parts à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat avant les escomptes. Comme les actions du Fonds ne satisfont pas aux critères de l'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, elles ont été reclassées dans les passifs financiers.

**CONVERSION DE DEVISES**

Les transactions effectuées au cours de l'exercice, y compris les achats et les ventes de titres, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises sont reconvertis au taux de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture.

Les profits ou les pertes de change sur les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont inclus en résultat dans les états du résultat global à titre de « profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés ».

**ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES**

Les hypothèses clés au sujet de l'avenir et des autres sources importantes d'incertitude à la date de présentation de l'information financière qui risquent grandement d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici le prochain exercice sont décrites ci-dessous. Le Fonds a fondé ses hypothèses et ses estimations sur des paramètres disponibles au moment de la préparation des états financiers. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les événements futurs peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (suite)

de la volonté du Fonds. Ces changements sont reflétés dans les hypothèses au moment où ils se produisent.

### Juste valeur des instruments financiers

Lorsque les justes valeurs des actifs financiers et passifs financiers inscrits aux états de la situation financière ne peuvent être dérivées de données de marchés actifs, elles sont établies à l'aide de diverses techniques d'évaluation, y compris des modèles d'évaluation. Les données utilisées pour ces modèles sont des données de marché observables s'il en existe, sinon des estimations sont requises pour établir les justes valeurs. Ces estimations tiennent compte de facteurs comme la liquidité et les entrées des modèles portant sur des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. Toute modification des hypothèses sur ces facteurs pourrait influencer sur la juste valeur présentée des instruments financiers dans les états de la situation financière et sur le niveau où sont classés les instruments dans la hiérarchie de la juste valeur. La validité des modèles est testée en les calibrant en fonction des prix des transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement), si de telles données sont disponibles.

### IMPÔTS

L'interprétation de règlements fiscaux complexes et les modifications apportées à la législation fiscale sur les retenues d'impôt étranger comportent de nombreuses incertitudes. Compte tenu du large éventail de placements internationaux, les écarts entre le revenu de placement réel et les hypothèses posées, ou les modifications ultérieures de ces hypothèses, pourraient donner lieu à des ajustements futurs de la charge d'impôt déjà comptabilisée. Le Fonds établit des provisions d'après des estimations raisonnables à l'égard des conséquences possibles des vérifications effectuées par l'administration fiscale respective des pays dans lesquels il investit. Le montant de ces provisions dépend de divers facteurs, dont l'expérience des vérifications fiscales précédentes et les interprétations divergentes des règlements fiscaux par l'entité imposable et l'autorité fiscale responsable. Ces différences en matière d'interprétation peuvent découler de divers facteurs en fonction des conditions en vigueur dans le domicile respectif des entités juridiques. Étant donné que, selon le Fonds, il est peu probable que survienne un litige en matière d'impôts suivi d'une sortie de trésorerie, aucun passif éventuel n'a été comptabilisé.

### 4. PARTS PARTICIPATIVES RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles d'un nombre illimité de catégories de parts qui représentent une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds, sous réserve des modalités de l'acte de fiducie.

Toutes les parts accordent les mêmes droits et privilèges. Chaque part entière confère à son porteur le droit d'exprimer une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts participatives rachetables et le droit de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées, exception faite des distributions de frais de gestion.

Les parts participatives rachetables peuvent être négociées à la Bourse de Toronto sous les symboles SBT et SBT.B, ou en dollars américains sous le symbole SBT.U. De plus, les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts contre un montant de trésorerie, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts contre des paniers de trésorerie.

Les variations du nombre de parts en circulation pour la période close les 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

|                                                                  | Nombre de parts |
|------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Parts de capital</b>                                          |                 |
| Parts en circulation au 31 décembre 2015                         | 5 467 228       |
| Parts rachetées contre des parts de FNB non couvertes en devises | (5 467 228)     |
| Parts en circulation au 31 décembre 2016                         | -               |

|                                              | Nombre de parts |
|----------------------------------------------|-----------------|
| <b>Parts de FNB non couvertes en devises</b> |                 |
| Parts émises                                 | 5 467 228       |
| Parts rachetées                              | (963 897)       |
| Parts en circulation au 31 décembre 2016     | 4 503 331       |
| <b>Parts de FNB couvertes en devises</b>     |                 |
| Parts émises à partir du 24 mai 2016         | 100 000         |
| Parts en circulation au 31 décembre 2016     | 100 000         |

### 5. FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES

Les porteurs de parts peuvent devoir payer des frais d'administration qui correspondent à 0,40 % par année de la première tranche de 100 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds, à 0,30 % par année de la tranche de 100 000 000 \$ US à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds et à 0,20 % par année de la tranche supérieure à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net à la date d'évaluation de fin de mois. Ces frais sont payables dans les 10 jours suivant la fin du mois.

Le Fonds réglera tous les frais ordinaires engagés dans le cadre de l'exploitation et de l'administration du Fonds, y compris : la rémunération du dépositaire, la rémunération de l'agent des transferts, les frais de dépôt, les frais d'inscription, les frais d'audit, les honoraires des avocats, les primes d'assurance des administrateurs et des dirigeants pour les membres du CEI, les frais engagés par les membres du CEI, les impôts, les taxes de vente, les courtages, les retenues d'impôt, les frais extraordinaires, les honoraires des comptables, les frais engagés dans le cadre de l'évaluation des actifs du Fonds, les frais engagés aux fins de conformité au Règlement 81-107, les autres dépenses administratives engagées dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds et, en ce qui concerne les parts de FNB couvertes en devises, les frais associés aux contrats à terme liés à la stratégie de couverture par rapport à une devise de la catégorie. Les frais ordinaires que doit régler le Fonds, majorés de la TVH applicable, seront calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, régler la totalité ou une partie des frais d'administration qui seraient autrement à la charge du Fonds.

### 6. IMPÔTS SUR LE REVENU

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, et a l'intention de le demeurer, et est donc assujéti à l'impôt sur son revenu de placement, y compris les gains en capital nets réalisés, pour toute année d'imposition pour laquelle son revenu de placement net ou des gains en capital nets réalisés suffisants ne sont pas payés ou payables à ses porteurs de parts à la fin de son année d'imposition. Le gestionnaire compte distribuer tous les revenus de placement nets annuels et des gains en capital nets imposables suffisants aux porteurs de parts sur la base d'une année d'imposition de sorte que le Fonds n'ait à payer aucun impôt sur le revenu canadien. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur le revenu ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2016, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital reportées de 2 684 824 \$ aux fins de l'impôt sur le revenu qui viennent à échéance comme suit : 263 667 \$ en 2032, 406 361 \$ en 2033, 209 490 \$ en 2034 et 1 805 306 \$ en 2036. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment sur des exercices ultérieurs pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable sur les 20 exercices suivant l'exercice où elles sont survenues.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (suite)

**7. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE À L'EXPLOITATION ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (excluant les distributions), comme présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période visée.

**8. RISQUES FINANCIERS**

Dans le cours normal des affaires, le Fonds est exposé à divers risques financiers : risque lié au cours du marché, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change et risque de liquidité. Le principal objectif du Fonds en matière de gestion des risques est de protéger les résultats et les flux de trésorerie et, ultimement, la valeur pour le porteur de parts. Des stratégies de gestion des risques, comme il est expliqué ci-dessous, sont élaborées et mises en œuvre afin d'assurer que les risques auxquels le Fonds est exposé correspondent à ses objectifs et à sa tolérance au risque.

Les placements sont effectués conformément aux politiques de gestion des risques du Fonds. Les politiques établissent les objectifs, les stratégies, les critères et les restrictions en matière de placements.

Ces politiques visent à identifier et à atténuer les risques au moyen d'un processus de placement rigoureux et de la structuration appropriée de chaque opération.

Les divers risques auxquels est exposé le Fonds en raison de la nature de ses placements sont décrits ci-dessous.

**Risque lié au cours du marché**

Le risque lié au cours du marché découle principalement des incertitudes quant aux cours du marché futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être causées par des facteurs propres à un placement en particulier, ou par des facteurs touchant tous les titres négociés dans un marché ou un secteur donné. Tous les placements présentent un risque de perte de capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers se limite à leur juste valeur. L'exposition la plus importante du Fonds au risque lié au cours du marché découle de son placement dans des lingots d'argent. Si les prix des lingots d'argent avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2016, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 2,8 millions de dollars (2,9 millions de dollars au 31 décembre 2015). En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt dont la valeur peut fluctuer en raison de variations des taux d'intérêt sur le marché.

Comme les passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit du Fonds est lié aux éléments suivants : a) la négociation des lingots et certificats d'argent – le risque de défaut est considéré comme minime puisque toutes les opérations sont réglées et payées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés, et b) le Fonds peut conclure des contrats sur instruments dérivés pour couvrir son exposition aux devises. Le profit latent (la perte latente) sur les contrats en cours avec des contreparties représente l'exposition maximale au risque de crédit. Ces contrats sont conclus avec des contreparties ayant une cote de crédit d'au moins « A- ». L'exposition au risque de crédit sur ces contrats est considérée comme minime, car peu de

contrats sont en cours à un moment donné et les opérations sont réglées et payées à la livraison.

**Risque de change**

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers libellés dans d'autres devises fluctue en raison de fluctuations des taux de change. Le Fonds peut utiliser des contrats de change à terme et des options comme couvertures contre les fluctuations des devises. Le Fonds est exposé au risque de change surtout du fait des liquidités et des placements qui sont libellés en dollars américains.

L'exposition directe du Fonds au dollar américain, au 31 décembre 2016, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme qui sont utilisés pour couvrir le risque de change, est résumée dans le tableau ci-dessous :

|                               | Juste valeur<br>(\$) | % de<br>l'actif net |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|
| Devises et actions étrangères | 56 070 586           |                     |
| Contrat de change à terme     | (939 102)            |                     |
| <b>Exposition nette</b>       | <b>55 131 484</b>    | <b>98,7 %</b>       |

L'exposition directe du Fonds au dollar américain, au 31 décembre 2015, y compris la juste valeur des contrats de change qui sont utilisés pour couvrir le risque de change, est résumée dans le tableau ci-dessous :

|                               | Juste valeur<br>(\$) | % de<br>l'actif net |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|
| Devises et actions étrangères | 59 293 650           |                     |
| Contrat de change à terme     | -                    |                     |
| <b>Exposition nette</b>       | <b>59 293 650</b>    | <b>100 %</b>        |

Si le dollar canadien s'était affaibli ou raffermi de 5 % au 31 décembre 2016 par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou baissé d'environ 2,8 millions de dollars (3,0 millions de dollars au 31 décembre 2015). En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque pour le Fonds de ne pas pouvoir satisfaire ses besoins de liquidités en temps voulu, et de ne pas pouvoir liquider des actifs à un prix raisonnable. Ce risque découle principalement de l'exposition du Fonds aux rachats mensuels et annuels. Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie pour ses besoins de liquidités quotidiens. Tous les passifs doivent être réglés dans les trois mois. Le gestionnaire considère tous les actifs du Fonds comme étant liquides. En outre, plus de 99 % de l'actif net du Fonds est composé de lingots d'argent ou de certificats d'argent, soit des éléments facilement négociables.

**9. COMMISSIONS DE COURTAGE**

L'administrateur des lingots, Silver Administrators Ltd., prend des décisions en ce qui concerne notamment le choix des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, relativement à l'achat et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés (notamment des contrats à terme standardisés) ainsi qu'à l'exécution d'opérations de portefeuille. Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont comprises dans les coûts de transaction aux états du résultat global des Fonds. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction de leur capacité à exécuter au mieux les opérations pour les Fonds.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (suite)

## 10. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

La hiérarchie utilisée par le Fonds pour présenter la juste valeur de ses placements se fonde sur les données suivantes :

- Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données qui sont les cours sur des marchés actifs pour des instruments similaires; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires; les données autres que les cours du marché utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; les données qui sont dérivées des données de marché observables ou corroborées par les données de marché observables par corrélation ou autrement.
- Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur des données importantes non observables sur le marché.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers de manière récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement à la fin de chaque période de présentation de l'information.

Les données suivantes ont été utilisées pour évaluer à la juste valeur les placements et dérivés du Fonds au 31 décembre 2016 :

|                            | Niveau 1<br>(\$) | Niveau 2<br>(\$) | Niveau 3<br>(\$) | Total<br>(\$) |
|----------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------|
| <b>Actifs</b>              |                  |                  |                  |               |
| Argent                     | 55 777 872       | -                | -                | 55 777 872    |
| Contrats de change à terme | -                | 1 034 755        | -                | 1 034 755     |
| <b>Total des actifs</b>    | 55 777 872       | 1 034 755        | -                | 56 812 627    |

**Passifs financiers**

|                                                   |            |           |   |            |
|---------------------------------------------------|------------|-----------|---|------------|
| Contrats de change à terme                        | -          | 1 046 431 | - | 1 046 431  |
| <b>Total des passifs financiers</b>               | -          | 1 046 431 | - | 1 046 431  |
| <b>Total des actifs et des passifs financiers</b> | 55 777 872 | 11 676    | - | 55 766 196 |

Les données suivantes ont été utilisées pour évaluer à la juste valeur les placements et dérivés du Fonds au 31 décembre 2015 :

|                                                   | Niveau 1<br>(\$) | Niveau 2<br>(\$) | Niveau 3<br>(\$) | Total<br>(\$) |
|---------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------|
| <b>Actifs</b>                                     |                  |                  |                  |               |
| Argent                                            | 58 563 256       | -                | -                | -             |
| <b>Total des actifs</b>                           | 58 563 256       | -                | -                | -             |
| <b>Total des actifs et des passifs financiers</b> | 58 563 256       | -                | -                | -             |

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2016 et 2015, aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3.

La juste valeur des placements de niveau 2 du Fonds dans des contrats de change est déterminée à partir des données du marché à l'égard des taux de change.

## 11. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds considère que son capital est constitué des parts participatives rachetables émises et en circulation.

Les objectifs de placement du Fonds sont décrits à la note 2. Le Fonds gère son capital conformément à ses objectifs et stratégies de placement et aux pratiques de gestion du risque énoncées à la note 8, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour verser des distributions et faire des rachats. Pour gérer sa structure de capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs de parts. Le Fonds n'a pas à satisfaire d'exigences externes en matière de capital.

## 12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Purpose est réputée être une partie liée en tant que gestionnaire du Fonds. Se reporter à la note 5 ci-dessus pour en savoir plus sur les frais payés à Purpose.

Le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*. Le CEI a pour mandat d'examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire relatives aux questions de conflit d'intérêts touchant le Fonds, et de formuler des commentaires sur celles-ci. Les frais des services fournis au Fonds sont présentés dans les états du résultat global. Il n'existe aucune autre opération entre parties liées pour le Fonds.

## 13. FRAIS LIÉS À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Le 3 février 2015, le conseil des Fiduciaires du Fonds a reçu une demande des porteurs de parts pour la tenue d'une assemblée extraordinaire des porteurs de parts du Fonds. La demande exigeait que deux questions soient présentées en vue de l'examen par les porteurs de parts, soit : la modification importante des dispositions existantes de rachat en espèces des parts du Fonds prévues dans la déclaration de fiducie modifiée et mise à jour du Fonds, l'inclusion d'un nouveau mécanisme de rachat des lingots physiques et le remplacement des Fiduciaires actuels du Fonds par des personnes désignées proposées par le porteur de parts dissident. Par conséquent, une assemblée annuelle et extraordinaire des porteurs de parts a été tenue le 20 mai 2015. Les frais imprévus de l'assemblée extraordinaire correspondent aux honoraires juridiques, aux honoraires des conseillers financiers et aux frais d'impression, d'expédition et de sollicitation de procurations engagés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi qu'aux frais liés aux réunions du comité spécial et des Fiduciaires. Tous les éléments de la demande présentée par le porteur de parts dissident à l'assemblée extraordinaire ont été rejetés par les porteurs de parts du Fonds.

## 14. FRAIS LIÉS À L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT NON SOLlicitÉE

Le 23 avril 2015, Sprott Asset Management LP, conjointement avec la Fiducie d'argent physique Sprott (« Sprott »), a annoncé son intention de lancer une offre publique d'achat non sollicitée, ce qu'elle a fait officiellement le 27 mai 2015 (l'« offre de Sprott »), visant l'acquisition de l'ensemble des parts en circulation du Fonds selon un ratio d'échange en fonction des valeurs liquidatives. Les Fiduciaires du Fonds ont mis sur pied un comité spécial composé de Fiduciaires indépendants afin d'examiner et d'analyser l'offre non sollicitée de Sprott et de formuler des recommandations à cet égard, le tout dans l'intérêt véritable du Fonds et de ses porteurs de parts. Le 17 décembre 2015, Sprott a annoncé qu'elle estimait qu'une ou plusieurs des conditions rattachées à son offre visant le Fonds ne seraient pas respectées et, par conséquent, a abandonné son appui à l'offre.

## 15. MODIFICATIONS COMPTABLES

La norme suivante a été publiée, mais n'est pas encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds. Le Fonds, qui évalue présentement l'incidence de l'application de cette norme sur ses états financiers, l'adoptera lorsqu'elle entrera en vigueur.

*IFRS 9, Instruments financiers – Classement et évaluation*

L'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui rassemble les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 établit une approche logique et unique de classement et d'évaluation pour les actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour les gérer ainsi que les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Elle comprend un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui permettra la comptabilisation en temps opportun des pertes sur créances et qui s'appliquera à tous les instruments financiers assujettis à la comptabilisation de la dépréciation. En outre, l'IFRS 9 élimine la volatilité du résultat net causée par la fluctuation du risque de crédit des

**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (suite)**

passifs désignés comme évalués à la juste valeur, de telle façon que les profits qui découlent de la détérioration du risque de crédit propre d'une entité sur de tels passifs ne sont plus comptabilisés dans le résultat net. L'IFRS 9 comprend également un modèle amélioré de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser les aspects économiques de la gestion du risque avec son traitement comptable. L'IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et l'application anticipée est autorisée. De plus, les modifications liées au risque de crédit propre à l'entité peuvent être appliquées par anticipation, de façon isolée, sans avoir d'autre incidence sur la comptabilisation des instruments financiers.

# RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

## GESTIONNAIRE

Purpose Investments Inc.  
130 Adelaide Street West  
Suite 1700, P.O. Box 83  
Toronto (Ontario) M5H 3P5

## ADMINISTRATEUR DES LINGOTS

Silver Administrators Ltd.  
55 Broad Leaf Crescent  
Ancaster (Ontario) L9G 3P2

## CONSEILLERS JURIDIQUES

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
1 First Canadian Place  
Toronto (Ontario) M5X 1B8

## AUDITEUR

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Ernst & Young Tower  
222 Bay Street  
Toronto (Ontario) M5K 1J7

## DÉPOSITAIRE

Compagnie Trust CIBC Mellon  
320 Bay Street  
P.O. Box 1  
Toronto (Ontario) M5H 4A6

## AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Compagnie Trust TSX  
200 University Avenue, Suite 300  
Toronto (Ontario) M5H 4H1

## INSCRIPTION À LA BOURSE DE TORONTO

Symboles boursiers : SBT, SBT.B, SBT.U

## COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT DU FONDS DE LINGOTS D'ARGENT

### DOUGLAS G. HALL

Président du comité d'examen indépendant

### RANDALL C. BARNES

Membre du comité d'examen indépendant

### MICHAEL HOLLEND

Membre du comité d'examen indépendant

## MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION ET ADMINISTRATEURS DE PURPOSE INVESTMENTS INC.

### SOM SEIF

Président, chef de la direction,  
président du conseil d'administration et administrateur

### SCOTT BARTHOLOMEW

Chef des finances, chef de l'exploitation,  
chef de la conformité et administrateur

### DANIEL RUBIN

Vice-président, Commercialisation, et administrateur

### VLADIMIR TASEVSKI

Vice-président